

**DATE DE
CONVOCATION**

16 Juin 2025

N° 27.299.25/27DÉPARTEMENT DE L'EURE
CANTON EVREUX NORDMAIRIE
DE
GRAVIGNY**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL****Nombre de Conseillers**

En exercice 26

Présents 19

Votants 23

L'an deux mille vingt-cinq, le 23 Juin à 19 h 30, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur CRETOT Didier, Maire

Etaient présents :

Didier CRETOT, Christophe LATOUCHE, Brigitte RAMETTE, Marc ALBERT, Corinne LUCAS, David PERREAU, Manuel CRETOT, Pascal LEVEAU, Brigitte RICAUX, Sonia LEMASSON-BAUMANN, Xavier LORDET, Pascal DOAT, Florence PIQUET, Yann LEMASSON, Nicolas PALOC, Patrik WATEL, Géraldine VALOUR, Jean-Luc TANQUEREL, Claire MOURAUD,

Le quorum est atteint

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Mme Florence DAMERON à Mr Marc ALBERT

Mr Maxime HUMBERT à Mr David PERREAU

Mme Brigitte BOULAT-DAUFRENE à Mr Jean-Luc TANQUEREL

Mr Jean Pascal LECOQ à Mr Patrik WATEL

Absents :

Mr BENOUDA Abdelkader

Mme Jocelyne DUCHESNE

Mme Gwendoline LEBLANC-GONSARD

A été élu secrétaire de séance : Mr Jean-Luc TANQUEREL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les articles L2123-1 et R2123-1 du code de la Commande Publique sur la Procédure Adaptée

Objet :

Attribution du marché :
Travaux du Point
Accueil Jeunes –
financement du projet

Vu la consultation des entreprises lancée le 29 avril 2025

Vu l'avis formulé par la Commission d'Appel d'Offres réunie le 19 juin 2025

Considérant que les lots étaient réguliers, seul le lot 2 a été rendu infructueux faute d'offre.

Le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité :

Article 1^{er} : d'ATTRIBUER le marché de travaux « Travaux du Point Accueil Jeunes » aux entreprises ci-dessous :

- Lot 1 : STAP ETANCHEITE
- Lot 3 : RAOULT
- Lot 4 : GAMILLY Peinture
- Lot 5 : G'FROID
- Lot 6 : DIPRONM

Article 2 : d'AUTORISER Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document se rapportant à ce marché (avenant, décompte, toute formalité...) sur sa durée

Article 3 : d'APPROUVER le plan de financement ci-dessous

Coût estimatif de l'opération			
Nature des dépenses les montants indiqués (sans arrondi) doivent être justifiés	Montant (HT)	dont montant accessibilité (catégorie 2/B)	montant rénovation énergétique (catégorie 2/C)
Maîtrise d'œuvre		A proratiser le cas échéant	
Maîtrise œuvre et contrôle	500,00 €		
Études complémentaires / frais annexes		A proratiser le cas échéant	
Publication marché	500,00 €		
Sous-total MOE/Études	1 000,00 €	0,00 €	0,00 €
Travaux ou acquisitions (catégorie A/2 et A/3)		A détailler le cas échéant	
Réfection toiture	50 575,00 €		50 575,00 €
Menuiseries extérieures intérieures	45 000,00 €		45 000,00 €
Électricité	7 400,00 €		
Peinture	7 700,00 €		
Équipement cuisine inox	8 845,00 €		
Faux plafond - isolation	19 870,00 €		4 500,00 €

Mobilier - Matériels rangement	2 000,00 €		
Aléas	5 000,00 €		
Sous-total travaux ou acquisitions	146 390,00 €	0,00 €	0,00 €
COÛT TOTAL PRÉVISIONNEL (HT)	147 390,00 €	0,00 €	0,00 €
Ressources prévisionnelles de l'opération			
Financements	sollicité ou acquis	Montant (HT)	Taux
Fonds européens			0,00%
DETR	sollicité	58 950,00 €	40,00%
EPCI			0,00%
CAF - subvention	sollicité	47 150,00 €	32,00%
Sous-total aides publiques		106 100,00 €	72,00%
CAF - prêt		11 790,00 €	8,00%
à préciser			
Sous-total autres aides		11 790,00 €	
Part de la collectivité		29 500,00 €	
Fonds propres			
Sous-total collectivité		29 500,00 €	
TOTAL RESSOURCES PRÉVISIONNELLES (HT)		147 390,00 €	

Fait et délibéré à Gravigny

Pour extrait certifié et conforme

Le Maire

